

## Gelée blanche

*Février. Le blé monte aux tiédeurs hivernales.  
En hiver nos midis sont des matins d'été ;  
Mais parfois méchamment, aux heures matinales,  
Un souffle d'hiver glace Avril épouvanté.*

*Il sent alors que tout s'est trop hâté d'éclore,  
Que tout s'est revêtu de trop claires couleurs,  
Et, dans les champs déserts, en attendant l'aurore,  
Avril frileux et blanc frissonne sous les fleurs.*

Jean Aicard

## INFOS MUNICIPALES

### ✦ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire.

### ✦ Passage de la balayeuse : Lundi 12 Février

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

### ✦ Frelons asiatiques

On ne le répètera jamais assez, c'est surtout **entre février et fin avril** que nous pouvons agir en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper les futures fondatrices de nids. 1 REINE = 2000 à 3000 INDIVIDUS...

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles en plastique, percer 3 trous, verser 10 cm d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis. Puis laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid.... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

### ✦ Elagage

L'hiver est là. N'est-ce pas la période idéale pour élaguer vos arbres ? En effet, **en période hivernale**, les arbres sont en **repos végétatif** et **supporteront donc mieux les grosses tailles** (durant la période où la poussée de sève assure aux arbres une meilleure résistance aux parasites) et vous aurez moins de branches et de feuilles à ramasser lors de la taille.

La réglementation de l'élagage vise notamment à prévenir différents risques liés aux arbres :

- chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication ;
- manque de visibilité suffisante pour le voisinage ou pour le réseau routier ;
- dysfonctionnement des infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ou l'interruption d'une voie de circulation. En effet, lors des dernières tempêtes, ces derniers ont souffert lors de ces épisodes tempétueux, mais nombre de ruptures de fils aurait pu être évitées si les arbres ou haies se trouvaient être élagués ou taillés pour laisser libres les fils, car pris dans les branches ils se trouvent fragilisés et facilement rompus.

**Aussi nous comptons sur vous, pour que cela soit réalisé.**

Lundi : 15h à 17h  
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15  
[accueil.mairie@guilliers.fr](mailto:accueil.mairie@guilliers.fr)  
<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h15  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi : 9h00 à 12h15

**Cantine – Garderie :**  
02.97.74.50.15

**Assistante sociale :**  
02.97. 73.22.00 sur R.D.V

**Bibliothèque :** 02.97.74.48.32  
Mercredi 15h00 à 17h00  
Samedi 10h30 à 12h15

**Espace Public Numérique :**  
02.97.22.99.38  
Mardi : 14h00 à 15h30  
Atelier d'initiation  
Mardi : 15h30 à 17h00  
Accès libre

**Déchèterie Les Tertres :**  
02.97.22.85.80  
Lundi et Jeudi :  
8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00  
Samedi :  
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

**Ploërmel Communauté :**  
02.97.73.20.73

**Portage des repas :**  
02.97.93.99.92

**Gendarmerie :** 17

**Brigade de Ploërmel :**  
02.97.74.06.14

**Maison Paroissiale :**  
02.97.74.40.66

**Cabinet médical :** 02.97.74.42.96

**Pharmacie :** 02.56.30.56.56

**Cabinet kiné :** 06.15.62.84.84

**Ostéopathe :** 07.82.94.54.97

**Pompiers :** 18 ou 112

**Samu :** 15

**Pour les urgences :** 3237

**LA POSTE :**  
Du lundi au samedi  
De 9h45 à 12h00  
Départ courrier : 12h00

**MARCHÉ :** tous les mercredis matin

## ✦ Abattage des Tilleuls de l'Ecole Robert Desnos

L'abattage des tilleuls situés dans la cour de l'école est prévu pendant les prochaines vacances scolaires.

## ✦ Informations SMICTOM

### ➤ Déchèterie – Carte d'accès :

Le contrôle des cartes d'accès débutera fin mars-début avril.  
En 2024, il n'y aura pas de limite de passages à la déchèterie.



### **Vous êtes particulier**

Chaque foyer devra désormais présenter une **carte unique rattachée à votre logement**, qui permet d'accéder à **l'ensemble des neuf déchèteries du territoire**.

#### *Comment ça marche ?*

Il vous suffit de la scanner à la borne d'accès, pour les déchèteries équipées d'une barrière. Pour les déchèteries sans barrière, la carte est à présenter à l'agent lors de votre entrée sur site.

*En cas de déménagement, veuillez signaler vos changements sur [www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr). Si vous déménagez hors du territoire du SMICTOM, vous devrez restituer la carte d'accès.*

### **Cas spécifiques :**

#### **Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier que vous loue**

Une carte d'accès sera distribuée au propriétaire du bien. La carte sera rattachée au logement. Veuillez remettre cette carte à votre locataire et vous assurer qu'elle soit bien récupérée et remise au locataire suivant.

*En cas de déménagement ou de vente du bien, veuillez signaler vos changements dans la rubrique « démarches » sur le site du SMICTOM Centre Ouest.*

### ➤ Acquérir un composteur :

Le SMICTOM vend des composteurs individuels à la moitié de leur prix d'achat. La vente de ces composteurs est réservée aux usagers du Smictom Centre Ouest et est limitée à 1 composteur par foyer.

Ils sont à retirer au siège du Smictom aux horaires d'ouverture.

Le règlement se fait par chèque uniquement.

#### **Au choix :**

- Composteur en plastique 394 litres, avec bio-seau et tige aérateur **31.00 € TTC**
- Composteur en bois 400 litres, avec bio-seau et tige aérateur **47.50 € TTC**

*Pour plus d'informations, contactez le SMICTOM au 02.99.09.57.26 (du lundi au vendredi de 13H30 à 16H30)*



## ✧ Le Saviez-Vous ?

A bord d'un bateau, on ne parle pas de côté gauche ou de côté droit, mais de « bâbord » et de « tribord ». Bâbord désigne la partie gauche du bateau quand on regarde l'avant et tribord la partie droite.

*Savez-vous d'où proviennent ces termes ?*

C'est au XVI<sup>e</sup> siècle que les marins français auraient emprunté ces deux termes aux Néerlandais ! À l'époque, les navires se manœuvraient depuis l'arrière du bateau avec une godille, sorte de grande rame fixée au côté droit du bateau. Le côté du gouvernail était donc appelé « stierboord » (stier : gouvernail, boord : côté). En navigant ainsi, les marins tournaient le dos au côté gauche, d'où « bakboord » (bak : dos, boord : côté). En français, ces termes sont devenus tribord et bâbord.

Comment retenir quel côté est lequel ? Voici deux moyens mnémotechniques :

Tribord est à droite car on retrouve la lettre i dans les deux mots. Et bâbord à gauche à cause de la lettre a ;

En regardant vers l'avant du bateau, s'imaginer lire le mot « batterie ». « Ba » est à gauche du mot « batterie », comme bâbord, tandis que « tierie » (« tri ») est à droite du mot « batterie », comme tribord.



## ✧ « La MARSEILLAISE »

A tous, nous chantons souvent notre hymne national, et pas seulement au stade ! Au fil des cérémonies, on peut se rendre compte que les paroles du premier couplet de notre Marseillaise sont souvent méconnues et on entend chanter :

*Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé, (bis)*

*Entendez-vous dans nos campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans nos bras  
Égorger nos fils et nos compagnes !*

*Alors que :  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras. Égorger vos fils, vos compagnes !*



### Refrain

*Aux armes, citoyens, Formez vos bataillons, Marchons, marchons ! Qu'un sang impur... Abreuve nos sillons !*

## ✧ Dons d'organes

80 % des Français sont favorables au don de leurs organes, cependant, 53% des Français n'en ont pas discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 33% lorsqu'il devrait avoisiner 20%. Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe et le nombre de greffes réalisées ne cesse d'augmenter.

Le don d'organes en quelques chiffres :

- 5 495 greffes réalisées par an
- 28 000 personnes sont en attente de greffe
- 70 000 français vivent grâce un organe greffé
- 1 000 décès/an de personnes ayant besoin d'une greffe



Les associations françaises, à l'initiative du collectif Greffes+, avec le soutien de l'Agence de la Biomédecine et de la Fondation de l'Académie de Médecine, ont décidé d'adopter le Ruban Vert comme symbole du don d'organes.

Plus de 400 associations ou délégations pour la sensibilisation au don d'organes sont présentes sur notre territoire afin de vous accompagner. Nous sommes un collectif d'associations, de fédérations, de fondations, confronté à ces sujets délicats que sont le don d'organes et la greffe. Nous unissons nos forces pour + de dons, + de greffes.

Le sujet du Don d'Organes nous concerne tous et est malheureusement peu parlé. Il est plus qu'important de rappeler aux citoyens qu'aujourd'hui nous sommes tous présumés donateurs sauf si nous avons évoqué et fait savoir notre refus (registre national). Se positionner et le faire savoir à ses proches est primordial.

N'hésitez pas à vous rapprocher du collectif GREFFES+ si vous avez des questions.

## ✧ Sécurité Routière : vacances d'hiver

Les vacances d'hiver approchent. Vous avez pour projet de partir à la montagne à cette occasion.

N'oubliez pas qu'un équipement spécifique est obligatoire pour les zones montagneuses : pneus hiver, chaînes, chaussettes à neige... N'hésitez pas à consulter le site internet de la préfecture du département dans lequel vous vous rendez pour connaître les conditions routières.

## ✧ Radiotéléphonie Mobile

Un accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile a été conclu entre Bouygues et SFR. A ce titre, ces 2 sociétés projettent d'implanter une installation de radiotéléphonie mobile à La Mormazière (Les Brousses). Un dossier d'information est tenu à votre disposition, en mairie, auprès du secrétariat.

## DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

### ✦ Nouvelle Association : C.L.K Jeux



Tous les vendredis soirs, dans la Salle des Elections – cour de la Mairie de 20h à 23h, venez jouer au tarot, belote, échecs, dames, rummikub, etc...

Vous avez entre 12 et 99 ans, vous aimez jouer aux cartes et/ou aux jeux de société, alors contactez les membres de cette association : 06.43.39.17.07 ou [clandesloisirsquonkiffe@gmail.com](mailto:clandesloisirsquonkiffe@gmail.com) – Instagram : clk\_jeux\_guilliers

### ✦ Théâtre : Les Baladins de Château-Trô

La troupe des Baladins remonte sur les planches pour 6 séances en février. Et pour cette nouvelle saison, nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle comédienne.

Cette année la pièce vous embarquera chez la famille De Vermeuille, famille bourgeoise bien sous tout rapport (d'apparence !!)... Où les mensonges et les cachotteries se suivront pour entraîner cette famille au bord de l'explosion ! Tout cela dans un langage, par moment, très peu châtié !

**Nous jouerons les samedis 10, 17 et 24 février à 20h30**

**et les dimanches 11, 18 et 25 février à 14h30 à la Salle du Carrouêz.**

La séance du 17 février sera organisée par l'Amicale Laïque et la séance du 18 février sera organisée par l'Ecole Sainte Marie. Les bénéfices de ces séances et des consommations seront partagés avec les écoles pour leurs projets pédagogiques.



**Tarifs adultes et plus de 12 ans : 6€ - Réservations conseillées : 07 65 79 72 74**

Nous remercions chaleureusement l'Amicale Laïque qui nous a mis gracieusement la salle de la Gavotte à disposition afin que nous puissions préparer le décor dans les meilleures conditions.

### ✦ APEL Ecole Sainte Marie

La troupe de théâtre de Guilliers jouera une séance au bénéfice de l'école Sainte Marie le **dimanche 18 février** à la Salle du Carrouêz. Alors venez nombreux passer une bonne après-midi pleine de bonne humeur. Les bénéfices serviront à financer l'entretien de l'école.

### ✦ Comité des fêtes



**Mardi 5 mars** est organisé un thé dansant avec le groupe « Le Bon Temps » à la salle Le Carrouêz.

Ouverture des portes dès 13h30, entrée 8 €, buvette payante avec petite restauration sucrée.

*Renseignements au 07.50.60.16.54.*

Possibilité de réserver de la vaisselle pour vos manifestations à venir !

*Contact et informations au 06.68.53.67.37.*

### ✦ Amicale Laïque

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'amicale laïque vous propose, le **vendredi 19 avril**, son repas à emporter "jambon à l'os grillé" lors de l'exposition des œuvres réalisées par les élèves de l'école Robert DESNOS.

12 €/adulte et 7 €/enfant. Réservation obligatoire auprès des familles ou des commerçants du bourg avant le 1<sup>er</sup> Avril.

La prochaine collecte de papiers aura lieu le **samedi 24 février** de 10h à 12h.

## DU COTÉ DES SERVICES

### ✦ Boucherie « A la Bonne Bouche »

Comme je vous l'avais annoncé, le mois-ci j'aurais l'occasion de participer au Concours Inter Régions du Salon de l'Agriculture de Paris.

Cette épreuve se déroulera le 26 février en compagnie de 2 professionnels : un chef d'entreprise d'Ille et Vilaine et un apprenti boucher du Finistère. La Bretagne sera donc bien représentée.

Au-delà du résultat, ce qui compte pour moi c'est ma participation. J'estime que c'est une belle expérience professionnelle. Il va de soi que je ferai mon maximum, c'est pourquoi je continue avec mes collaborateurs de m'entraîner pour répondre aux exigences du jury.

Du fait de cet événement, la boucherie sera donc fermée pour congés **du lundi 19 février au mercredi 28 février inclus**.

Merci de votre compréhension. *Evelyne*

### ✦ Boulangerie : Congés

La boulangerie sera fermée du 27 février au 18 mars inclus.

## DU COTÉ DES SPORTS

### ✦ Activités sportives pendant les vacances scolaires

Comme à chaque vacances, les activités sportives seront organisées sous l'encadrement de Max JEHANNO, notre animateur sportif.

N'hésitez pas à vous rapprocher de celui-ci pour inscrire vos enfants : [sportguilliers@orange.fr](mailto:sportguilliers@orange.fr) .



Voici le programme :

Sem. 9	10h-12h	13h30-16h30	Sem. 10	10h-12h	13h30-16h30
26/02	Escalade (12 places)	15€/pers	04/03	Badminton	Rando VTT (12 pl.)
27/02	Tir à l'arc (12 places)	Multisports	05/03		
28/02	Badminton		06/03	Jeux d'opposition et lutte	Art du cirque
29/02			07/03	Jeux de coopération	Laser Tag (24 pl.) 15€/p
01/03	Football Gaélique	Tournoi Futsal	08/03	Tennis de table (12 pl.)	

## DU COTÉ DES ÉCOLES

A vos fenêtres ou sur les trottoirs pour admirer le Carnaval déambulatoire et musical des élèves des deux écoles de la commune le **mardi 13 février** à partir de 10h30 !

Les enfants partiront de l'école Sainte-Marie puis se dirigeront vers la poste pour ensuite prendre la direction de l'EHPAD pour saluer les résidents.

Ils se dirigeront ensuite vers l'église et la mairie pour terminer dans la cour de l'Ecole Robert DESNOS."

N'hésitez pas à venir les encourager et les applaudir tout en admirant les déguisements des petits et grands !

### ✦ Ecole Robert DESNOS

Les élèves commencent à préparer leur classe de mer à venir (du 13 au 15 mars 2023 à Perros Guirec) !

La classe de CP-CE1 a débuté la création d'un court-métrage grâce aux interventions de Roger MALO et les élèves de Grande Section au CE2 ont terminé leur cycle de natation.

Les élèves de cycle 3 se sont rendus à la Maison Familiale et Rurale de Guilliers pour découvrir l'univers canin grâce aux élèves de ce lycée professionnel.

La classe maternelle, elle, vient d'entamer ses séances de Yoga-relaxation chaque semaine !

Enfin, nous vous attendons nombreux vendredi 23 février à 17h pour notre traditionnelle vente de goûters !

1 part de gâteau+ 1 boisson= 1 €

**IMPORTANT : nouveau numéro de téléphone de l'école 06.82.51.76.49**

## DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu
<b>Samedis 10-17-24 Février</b>	20h30	Théâtre	Les Baladins de Château Trô
<b>Dimanches 11-18-25 Février</b>	14h30		Le Carrouêz
<b>Mardi 5 Mars</b>	13h30	Thé Dansant	Comité des fêtes / Le Carrouêz
<b>Vendredi 19 avril</b>	19h	Expo-apéro, Repas à emporter	Amicale Laïque / La Gavotte

*Le Maire – Joël LEMAZURIER*

# Retour sur la Cérémonie du 20 Janvier 2024

Le samedi 20 janvier 2024, nous avons, avec les communes d'Evriguet, Mauron, Brignac, Loyat, Néant sur Yvel et Mohon, commémoré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Rafle au sein de nos différents villages.

Ce fut une belle journée d'émotion avec la présence de M. Jean THÉBAULT (98 ans), dernier survivant qui a raconté son histoire devant plus de 300 personnes (*en photo ci-dessous, en bas à droite*).

La population était nombreuse à suivre le cortège sur les différents lieux de commémoration.

M. Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées en charge des anciens combattants et victimes de guerre n'ayant pu se libérer, se sont excusés de leurs absences. Mais, nous avons l'honneur d'avoir de nombreuses personnalités tout au long de la cérémonie dont la présence de M. Simon UZENAT Sénateur et Mme Muriel JOURDA Sénatrice du Morbihan, M. Paul MOLAC Député du Morbihan, M. Nicolas JAGOUDET Conseiller Départemental, Mme Anne GELIN de la Direction Départementale du Service de l'ONAC-VG, le représentant de l'amicale des déportés de Mauthausen, les élus des 7 communes ainsi que leurs porte-drapeaux, etc...

Des délégations de l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, des sapeurs-pompiers ainsi que des représentants du corps d'armée étaient également présentes.

Les sept maires des communes touchées ont conclu la cérémonie par un poème de Madame Annie MATHIEU dont le titre et les derniers mots étaient de « **ne jamais oublier** ».

Les élus vous remercient de vous être déplacés pour cette commémoration remplie d'émotions.



Musique diffusée au Monument des Déportés :  
De Mikis Theodorakis  
« Mauthausen »  
<https://www.youtube.com/watch?v=YfCThxxRE48>

Musique diffusée à l'école :  
« Larmes d'Ivoire »  
chant militaire français  
<https://www.youtube.com/watch?v=KA8NZOWPSGc>

